

MILLY-LAMARTINE

Dans les pas du poète



© Robert Casenove

PROFIL PARCOURS

Distance **11,8 KM**

Durée **3 H 20** | Niveau **MOYEN**

Dénivelé **380 M**

Ambiance **PANORAMA
PATRIMOINE
PELOUSES SÈCHES**

DÉPART **MILLY-LAMARTINE | ÉCOLE - ALT. 318 M**

Localisation GPS : 46.34753, 4.69778 | Alt. 236 m

Depuis Milly, Lamartine, enfant, dévalait les pentes du Monsard pour rejoindre Bussières et les leçons de l'abbé Dumont. Ce dernier repose derrière l'église classée du village. Du Monsard (407 m.) et de la montagne de Cras (505 m.), l'horizon ondule sur le paysage si familier au poète.

À VOIR EN CHEMIN

- Statue d'Alphonse de Lamartine
- Table d'orientation sur la Montagne de Cras
- Eglise Saint-Paul à Bussières
- Aire de jeux à Bussières
- Eglise Saint-Jacques le Majeur à Milly-Lamartine
- Maison d'enfance de Lamartine à Milly-Lamartine

Panoramas sur le val lamartinien, les monts du Mâconnais, la vallée de la Saône, le Jura et les Alpes

APPELLATIONS VINS DE BOURGOGNE

Bourgogne, Bourgogne aligoté, Coteaux Bourguignons, Crémant de Bourgogne, Mâcon, Mâcon-Bussières, Mâcon-Milly-Lamartine

PÉRIODE IDÉALE

Toute l'année

CONSEILS AUX RANDONNEURS

N'oubliez pas que l'espace est partagé par tous : agriculteurs, forestiers, chasseurs, promeneurs, vététistes, cavaliers.

N'effrayez pas les troupeaux, tenez vos chiens en laisse.

Équipez-vous de chaussures de marche et de vêtements appropriés aux conditions climatiques.

Respectez les cultures et les propriétés privées. Ne sortez pas des sentiers balisés.

Certains secteurs peuvent faire l'objet de réglementations environnementales particulières (sites classés, arrêté de protection de biotope, zone Natura 2000).

Ne laissez aucun débris dans la nature.

SECTEUR VITICOLE

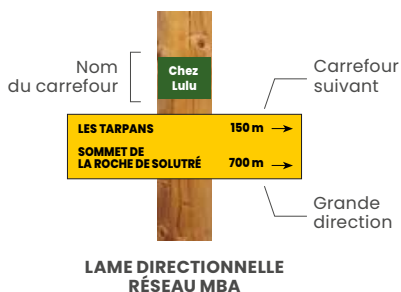
Vous allez entrer dans un environnement viticole privilégié, où des hommes travaillent ici tous les jours. Des traitements pour prévenir les maladies sont appliqués principalement d'avril à juillet.

Dans la mesure du possible, ces traitements sont réalisés en dehors des heures de forte fréquentation, mais les contraintes

météorologiques peuvent parfois obliger à déroger à cette règle. Si tel est le cas au moment de votre promenade, tenez-vous éloignés de la parcelle, le vigneron sera vigilant à ne pas vous exposer.

D'une manière générale, ne pénétrez pas dans les parcelles et sur la plupart des chemins de vignes non balisés, qui sont des

propriétés privées. Ne vous garez pas sur les pourtours et accès aux parcelles, les vigneron étant susceptibles de devoir y travailler à tout moment et de passer avec des engins agricoles.



Balilage itinéraire

Balilage GR**

Balilage GRP***



Continuité

Mauvaise direction

Changement de direction

Entre les poteaux les itinéraires sont balisés en jaune (marquage par peinture ou autocollant). Les sentiers d'interprétation peuvent avoir un balisage particulier complémentaire.

*GR® : Grande Randonnée

**GRP® : Grande Randonnée de Pays



- | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

PROFIL PARCOURS

Distance **11,8 KM** | Dénivelé **380 M**

Dans les pas du poète

